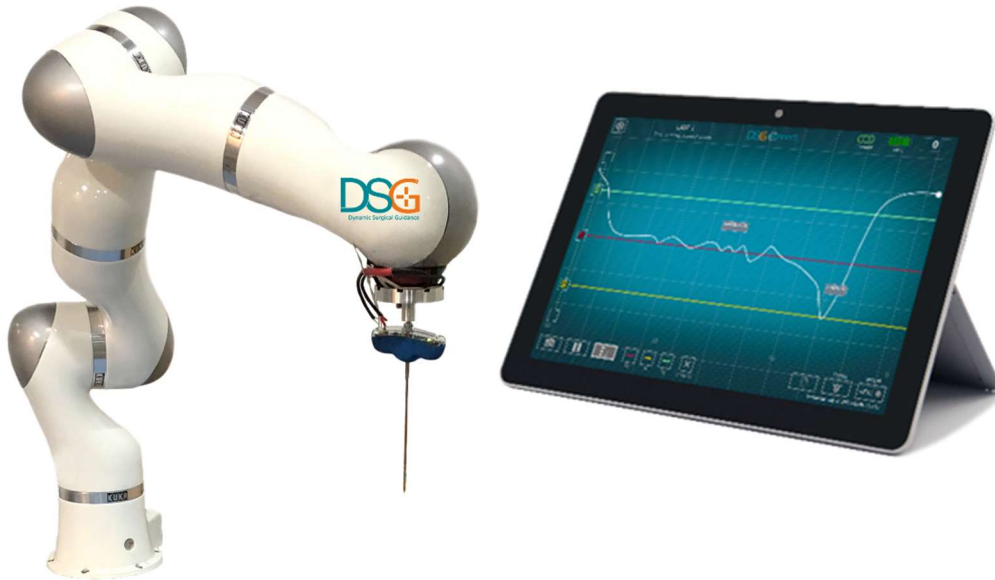


# SpineGuard®



## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2022



# SOMMAIRE

1 – Attestation du responsable du rapport financier semestriel	4
2 – Rapport d'activité au 30 juin 2022	5
3 – Comptes consolidés résumés semestriels établis en normes IFRS pour la période de six mois close le 30 juin 2022	11
4 – Notes aux états financiers consolidés résumés semestriels	15

## REMARQUES GENERALES

### **Définitions**

Dans le présent Rapport Financier Semestriel, et sauf indication contraire :

- Les termes « Société » ou « SpineGuard » désignent la société SpineGuard SA dont le siège social est situé 10 cours Louis Lumières – 94300 Vincennes, France, immatriculée au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 510 179 559 et sa filiale SpineGuard Inc. (Etats-Unis) ;
- « Rapport Financier » désigne le présent rapport financier semestriel au 30 juin 2022.

### **A propos de SpineGuard®**

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à Boulder aux États-Unis, SpineGuard est une entreprise innovante qui déploie sa technologie digitale DSG® de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X pour sécuriser et simplifier le placement d'implants osseux. La société conçoit, développe et commercialise à travers le monde des dispositifs médicaux innovants utilisés dans le cadre de plus de 90.000 chirurgies à ce jour. De nombreuses études scientifiques dont 19 publiées dans des revues médicales de référence, ont établi la fiabilité et la précision de la technologie DSG® et ses nombreux avantages pour les patients, les chirurgiens, le personnel hospitalier et les systèmes de santé. Forte de ces fondamentaux et de partenariats stratégiques, SpineGuard étend les applications de sa technologie DSG® à des innovations telles que la vis pédiculaire « intelligente », l'interface de visualisation et d'enregistrement DSG Connect, la robotique chirurgicale et l'implantologie dentaire. DSG® a été inventée par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem, la société est labellisée «entreprise innovante » par Bpifrance depuis 2009 et est engagée dans une démarche RSE.

Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris

Ticker : ALSGD -ISIN : FR0011464452 –éligible PEA-PME

Plus d'informations sur [www.spineguard.com](http://www.spineguard.com)

# 1 – Attestation du responsable du rapport financier semestriel

---

*(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)*

J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les comptes consolidés) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 15 septembre 2022

Pierre JEROME  
Président Directeur Général

## 2 – Rapport d’activité au 30 juin 2022

---

### 2.1 Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre 2022

- 6 janvier 2022* SpineGuard et WishBone annoncent la signature d’un accord de distribution exclusive pour les centres orthopédiques pédiatriques aux États-Unis.
- 26 janvier 2022* Webinaire en français, présentation auprès d’une centaine d’investisseurs des dernières avancées et principales perspectives de SpineGuard et notamment celles liées à l’accord récemment signé avec WishBone Medical.
- 31 janvier 2022* Soumission du dossier de 510k pour l’homologation américaine du PediGuard en chirurgie vertébrale par voie antérieure.
- 23 février 2022* Première étude clinique japonaise quantifiant la performance de DSG. Il s’agit de la 19ème publication scientifique sur sa technologie au plan mondial.
- 21 mars 2022* La première demande de brevet protégeant l’application de DSG à la chirurgie robotisée reçoit une décision de délivrance de l’USPTO (Office américain des brevets), aux États-Unis.
- 4 avril 2022* Obtention de l’agrément 510k #220160 de la FDA (Food and Drug Administration) américaine autorisant la commercialisation aux États-Unis de la gamme des dispositifs « Threaded PediGuard » (*PediGuard fileté*) pour l’assistance des chirurgies instrumentées de la colonne vertébrale par voie antérieure.
- 4 mai 2022* *Des équipes de chercheurs présentent trois articles lors de la conférence des nouvelles technologies pour l’assistance de la chirurgie par la robotique et le numérique (CRAS) les 25 et 26 avril 2022, à Naples en Italie, rapportant les progrès réalisés dans l’application robotique de la technologie DSG.*
- 23 mai 2022* Lettre aux actionnaires
- 1<sup>er</sup> juin 2022* Arrivée de Steve McAdoo au poste de Directeur Général de SpineGuard, Inc.
- 7 juin 2022* Démarrage d’un nouveau programme de collaboration d’une durée de 3 ans avec deux laboratoires de Sorbonne Université, du CNRS et de l’Inserm : l’ISIR (Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique) et le LIB (Laboratoire d’Imagerie Biomédicale).

## 2.2 Activité et résultats de la société

Activité : Bien qu'encore impacté par l'épidémie de Covid 19 en début d'année, le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2022 s'établit à 2 546 K€, en hausse de 14% par rapport à la même période en 2021 (+6,5 % à taux de change constant). 1 340 unités ont été vendues aux Etats-Unis (+4 %) et représentent 47 % du volume au 30 juin 2022.

La répartition et l'évolution par zone géographique en unités vendues pour le premier semestre 2022 comparées à la même période de 2021 s'établissent comme suit :

Unités vendues (en nombre)	Semestre clos au 30/06/2022	Semestre clos au 30/06/2021	Variation (%)
Etats Unis	1 340	1 293	4 %
Europe	1 071	1 092	-2 %
Amérique Latine	270	161	68 %
Asie Pacifique	61	80	-24 %
Moyen Orient	106	105	1 %
<b>Total nombre d'unités vendues</b>	<b>2 848</b>	<b>2 731</b>	<b>4 %</b>

Aux Etats-Unis :

- La société a poursuivi le renforcement de son infrastructure commerciale avec deux nouvelles recrues au premier semestre 2022 pour soutenir efficacement sur le terrain le partenariat avec Wishbone Medical conclu en début d'année pour le segment pédiatrique et préparer le lancement de l'interface DSG Connect prévu en octobre à l'occasion du NASS (North American Spine Society).
- Sur le semestre, la société réalise 70% de son chiffre d'affaires aux États-Unis.

Dans le reste du monde :

- En Europe, le chiffre d'affaires est stable. La dynamique reste bonne notamment en France et en Grèce.
- L'Amérique Latine poursuit son redémarrage en particulier au Mexique et au Brésil.
- Les zones Asie-Pacifique et Moyen-Orient restent en retrait avec des signaux positifs sur le Japon et Singapour. En Arabie Saoudite, l'appel d'offre validé depuis 2021 ne se matérialise pas encore par des commandes.
- Le partenariat avec la société ConfiDent ABC (Groupe Adin) dans le cadre de l'accord de licence mondiale exclusive de la technologie DSG pour l'implantologie dentaire se poursuit toujours positivement. Le premier semestre a fait l'objet de facturation de royalties.

La capacité d'autofinancement (EBITDA) ressort à -561 K€ au premier semestre 2022 contre -661 K€ au premier semestre 2021.

Du fait de l'investissement en R&D et pour relancer l'activité commerciale aux Etats-Unis, le résultat opérationnel courant s'établit à -964 K€ au 30 juin 2022 contre -692 K€ au 30 juin 2021.

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à 40 K€ au 30 juin 2022 en lien avec la constitution d'une provision pour risques contre 90 K€ de charges opérationnelles au 30 juin 2021 en lien avec les frais des procédures de sauvegarde en France et de Chapter 11 aux Etats-Unis.

Le résultat net de la société s'établit à -1 176 K€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre -832 K€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021 soit une diminution de -344 K€ qui s'analyse comme suit (en K€) :

<b>DESCRIPTION</b>	<b>Variation totale</b>
- Augmentation de la marge brute en lien avec l'évolution du Chiffre d'Affaires (CA)	+ 346
- Augmentation des dépenses opérationnelles hors personnel & frais variables	- 333
- Augmentation des frais variables de ventes & distribution ( <i>commissions des agents,..</i> ) en liaison avec l'évolution du CA	- 39
- Augmentation des frais de personnel y compris le provisionnement des éléments variables de rémunération liés au CA	- 186
- Variation de la juste valeur des paiements fondés sur les actions ( <i>sans incidence sur la trésorerie</i> )	- 60
- Impact de la variation du résultat financier	- 97
- Variation des autres produits & charges opérationnels (Note 17 des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2022)	+ 50
- Impact de la variation des impôts	- 26
<b>TOTAL</b>	<b>- 344</b>

Le taux de marge brute de 84,9% au 30 juin 2022 contre 81,5% au 30 juin 2021 est en progression. Son évolution s'explique essentiellement par la stabilité globale du prix de vente moyen ; par un impact encore limité des augmentations des prix de revient des produits fabriqués et des frais associés qui devrait néanmoins s'amplifier sur le second semestre. Le résultat semestriel bénéficie également d'un moindre impact des provisions produits obsolètes sur les stocks dits de « consignement » aux Etats-Unis.

Les charges opérationnelles courantes de la Société s'établissent à 3 131 K€ sur les 6 premiers mois de l'année contre 2 506 K€ au premier semestre 2021, soit une augmentation de 625 K€, correspondant aux investissements aux Etats-Unis en dépenses commerciales et marketing. En excluant, la capitalisation des dépenses de R&D, la Société a également investi significativement dans ce domaine.

Aux Etats-Unis, l'équipe commerciale a été renforcée par deux nouvelles recrues en mars et en juin 2022.

L'effectif au 30 juin 2022 est de 21 personnes contre 18 à fin décembre 2021. Celui-ci était de 14 personnes au 30 juin 2021.

Le besoin en fonds de roulement au 30 juin 2022 s'établit à 247 K€ contre -133 K€ au 31 décembre 2021, principalement en raison de l'augmentation du poste clients (+271K€) et des stocks (+141K€).

La trésorerie au 30 juin 2022 ressort à 4 450 K€ contre 5 207 K€ au 31 décembre 2021. Cette évolution s'explique notamment par :

- La consommation de trésorerie liée à l'exploitation qui s'élève à -921 K€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre -620 K€ au premier semestre 2021.
- L'utilisation des lignes de financement obligataire (BSAR) pour 1 006 K€ brut répartis sur le semestre ayant conduit au renforcement des fonds propres consolidés à 5.184 K€ au 30 juin 2022 contre 5 049 K€ au 31 décembre 2021.
- Le paiement des intérêts des emprunts obligataires souscrits auprès des sociétés Norgine Venture, Harbert European Growth à hauteur de 157 K€.
- Suite à la sortie de la procédure de sauvegarde en France et à l'accord mis en place avec les créanciers, le remboursement du capital dû des emprunts obligataires s'est élevé à 336 K€ sur le semestre.

## 2.3 Evolution et perspectives

Dans le contexte décrit, la Société a renforcé ses investissements dans l'innovation, la R&D et sa structure commerciale aux Etats-Unis tout en maintenant un contrôle strict de ses dépenses.

La mise en place d'alliances stratégiques comme celle initiée en janvier 2022 avec la société américaine Wishbone Medical demeure une priorité de SpineGuard pour continuer d'étendre le champ d'applications de la technologie DSG et créer de la valeur en exploitant au mieux les nouvelles opportunités de marché qui sont clairement identifiées. Des discussions sont en cours avec d'autres futurs partenaires potentiels dans le secteur de la chirurgie du rachis et plus généralement dans le squelette humain.

Pour rappel, le programme « DSG Robotique » de SpineGuard mené en collaboration avec l'ISIR de Sorbonne Université/ CNRS/ INSERM s'est achevé fin 2021 en débouchant sur des preuves expérimentales convaincantes sur modèle in-vitro animal qui ont été présentées au fil de leur élaboration successivement au symposium Hamlyn de robotique médicale à Londres en mai 2019, y remportant le prix du meilleur article scientifique, puis en session plénière au congrès international de chirurgie vertébrale mini-invasive (SMISS) à Las Vegas en novembre 2021, et enfin, lors de la conférence CRAS à Naples en avril 2022.

Dans la continuité de ces premiers jalons, la société a poursuivi en 2022 le projet de collaboration européenne FAROS (Functional Accurate RObotic Surgery) et réalisé dans ce cadre les premières expérimentations de « DSG robotique » sur sujets anatomiques humains.

De plus, la société a préparé et lancé au 1<sup>er</sup> juin une nouvelle collaboration avec cette fois deux laboratoires de Sorbonne Université, l'ISIR et le LIB (Laboratoire d'Imagerie Biomédicale), afin de conjuguer l'exploitation des ultrasons avec la technologie DSG en vue de compléter la fonctionnalité de détection de brèche osseuse assurée par DSG, par une étape préliminaire de détermination par les ultrasons du point d'entrée et de la meilleure trajectoire. SpineGuard propose ainsi un changement de paradigme, puisque le bénéfice de l'imagerie par ultrasons est d'éliminer l'utilisation des rayons X dangereux pour les patients, qui sont aujourd'hui au fondement des systèmes de navigation qui pilotent les robots chirurgicaux. On rappelle que SpineGuard avait précédemment obtenu la validation de deux familles de brevets internationaux protégeant des technologies ultrasonores.

En 2021, La Société avait démarré le développement d'une solution universelle baptisée "SUD" (Smart Universal Drill) destinée à rendre « intelligentes » les perceuses orthopédiques en usage dans les hôpitaux par l'intégration des fruits du programme « DSG Robotique ». En 2022, la Société a poursuivi le développement de ce dispositif avec la réalisation de prototypes fonctionnels permettant la détection de l'imminence d'une brèche osseuse, l'interruption automatique du perçage et d'éviter ainsi des complications neurologiques ou vasculaires. SUD a vocation à devenir universel dans le domaine de la chirurgie orthopédique, vertébrale et au-delà, car il s'adaptera à n'importe quelle perceuse du marché et pourra être utilisé quelle que soit la technique du chirurgien : manuelle, assistée par navigation, ou même guidée par un bras robotisé. En 2022, la Société a également jeté les bases de l'intégration des progrès techniques du projet SUD à sa gamme historique de dispositifs PediGuard sous forme d'innovations séquencées.

Au fil de ces progrès, SpineGuard a fait le nécessaire en termes de protection intellectuelle, obtenant en mars son premier brevet robotique aux Etats-Unis, et déposant de nouveaux brevets d'application de DSG aux domaines de la robotique et de la navigation. Ainsi, la société détient désormais 82 brevets et demandes répartis en 18 familles, dont 5 dans le domaine robotique.

**DSG Connect** : Environ 300 chirurgies ont été réalisées à ce jour avec la nouvelle plateforme DSG Connect qui rend possible la transmission, la visualisation et l'enregistrement des données recueillies par le capteur DSG sur une tablette sans fil dotée d'une application logicielle dédiée. Les retours des premiers



utilisateurs en Europe, aux Etats-Unis et au Brésil, où SpineGuard a obtenu l'homologation en novembre 2021, sont extrêmement encourageants en vue du lancement prévu à l'automne à la NASS (North American Spine Society) et à l'Eurospine, les deux principaux congrès annuels pour la chirurgie vertébrale. DSG Connect fait entrer SpineGuard de plain-pied dans le domaine de la santé digitale via la collecte et l'analyse de données per-opératoires à des fins scientifiques pour la mesure de la qualité osseuse et, de manière plus générale, la différenciation tissulaire. Une première communication scientifique a ainsi eu lieu en avril 2022 à Naples lors de la conférence CRAS (chirurgie assistée par la robotique et le numérique) par l'équipe de l'hôpital Trousseau à Paris et l'ISIR.

La collaboration avec la société ConfiDent ABC (Groupe Adin) dans le cadre de l'accord de licence mondiale exclusive de la technologie DSG pour l'implantologie dentaire s'est poursuivie en 2022 en vue du lancement d'une innovation de rupture dans ce domaine. Les deux sociétés partenaires ont fait jouer à plein les synergies technologiques qui existent entre les projets SUD et perceuses dentaires, s'agissant d'instruments motorisés présentant certains challenges techniques similaires.

Les principales difficultés rencontrées sur le premier semestre 2022 restent liées à la pandémie de COVID-19, SpineGuard est parvenu néanmoins à retrouver le chemin de la croissance au premier semestre 2022 (+14%) malgré l'impact du variant Omicron sur l'activité chirurgicale en janvier et février. Le renforcement de son organisation commerciale aux Etats-Unis et son partenariat stratégique en orthopédie pédiatrique avec la société américaine WishBone Medical commencent à porter leurs fruits. La publication en février d'une 19<sup>ème</sup> étude clinique sur les bénéfices de DSG et l'homologation du PediGuard fileté pour la voie antérieure par la FDA début avril sont de nature à contribuer à amplifier cette bonne dynamique.

La Société dispose d'une ligne en fonds propres avec la société Nice & Green dont le solde disponible à la date du présent rapport financier est de 4 M€ et permet d'envisager un horizon de trésorerie de près de 24 mois à la date du présent rapport financier.

Par ailleurs, suite à la mise en place, en juin 2021, d'un programme d'attribution gratuite de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) (cf. note 10.1), celui-ci, au 30 juin 2022, a généré l'émission de 17 737 nouvelles actions et l'encaissement de 32 K€ correspondant au prix d'exercice. En cas d'exercice de l'intégralité du solde des BSAR, un produit brut de 5 338 K€ pourrait être encaissé.

Procédure de sauvegarde en France : la Société exécute le plan décidé par le tribunal Commerce de Créteil le 24 mars 2021, notamment en ce qui concerne la dette désormais rééchelonnée.

Procédure de Chapter 11 aux Etats-Unis : le plan, validé par le tribunal du Delaware le 24 août 2021, est exécuté depuis cette date.

Le capital restant dû de la dette obligataire 'venture' s'élevait à 3,0 M€ au 30 juin 2022 contre 3,3 M€ au 31 décembre 2021 et le capital restant dû de l'emprunt FEI Innovation (hors intérêts courus) s'élevait à 1 M€ au 30 juin 2022 contre 1 M€ au 31 décembre 2021.

SpineGuard se concentre sur les priorités suivantes qu'elle entend mener à bien en investissant de manière sélective tout en restant proche de l'équilibre :

1. Accroître l'activité commerciale avec DSG-Connect et WishBone Medical
2. Déployer la technologie DSG en chirurgie osseuse robotisée
3. Développer un guide de perçage universel intégrant l'Intelligence Artificielle DSG
4. Soutenir ConfiDent pour le design et l'industrialisation de l'application dentaire de DSG
5. Implémenter l'accord nouvellement signé avec Omnia Medical
6. Initier de nouveaux partenariats stratégiques

## **2.4 Evènements survenus depuis la clôture du semestre**

12 septembre 2022 : SpineGuard et Omnia Medical LLC, spécialisée dans le développement de solutions innovantes pour des techniques chirurgicales cliniquement prouvées, ont annoncé la signature d'un accord de co-développement et de commercialisation exclusive dans le domaine de la chirurgie du rachis de l'adulte aux Etats-Unis. Ce partenariat porte sur deux dispositifs novateurs : un système de vis pédiculaires intelligentes et un instrument de perçage pour la fusion ilio sacrée intégrant, tous deux la technologie DSG (*Dynamic Surgical Guidance*) de guidage chirurgical en temps réel sans recours aux rayons X, de SpineGuard.

## **2.5 Risques et incertitudes – transactions avec les parties liées**

Les risques relatifs à la société sont précisés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base la société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I.13-008 et disponible sur [www.spineguard.fr/investisseurs/documentation](http://www.spineguard.fr/investisseurs/documentation).

Les relations avec les parties liées font l'objet de la note 20 des comptes consolidés résumés semestriels pour la période close au 30 juin 2022 et figurant à la section 4 du présent rapport financier semestriel.

### 3 – Comptes consolidés résumés semestriels établis en normes IFRS pour la période de six mois close le 30 juin 2022

#### Etat de situation financière consolidé

SPINEGUARD	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Etat de situation financière consolidé		€	€
<b>ACTIF</b>			
Goodwill	3	3 082 055	3 082 055
Immobilisations incorporelles	3	1 116 216	885 508
Immobilisations corporelles	4	322 530	373 942
Autres actifs financiers non courants	5	203 465	223 197
Impôts différés actifs	19	261 329	261 329
<b>Total actifs non courants</b>		<b>4 985 595</b>	<b>4 826 031</b>
Stocks	6	819 535	678 535
Clients et comptes rattachés	7.1	901 226	623 020
Autres créances	7.2	674 605	565 126
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	4 449 586	5 207 034
<b>Total actifs courants</b>		<b>6 844 952</b>	<b>7 073 715</b>
<b>Total Actif</b>		<b>11 830 547</b>	<b>11 899 747</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	10.1	1 587 068	1 486 729
Primes d'émission et d'apport		36 517 313	35 480 454
Réserve de conversion		(290 037)	(311 754)
Autres éléments du Résultat global		39 167	26 912
Réserves - part de groupe		(31 492 819)	(29 907 868)
Résultat - part du groupe		(1 175 925)	(1 724 785)
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>5 184 767</b>	<b>5 049 688</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>5 184 767</b>	<b>5 049 688</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Engagements envers le personnel	12	40 876	49 704
Dettes financières non courantes	11	3 250 649	3 608 885
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 291 525</b>	<b>3 658 589</b>
<b>Passifs courants</b>			
Engagements envers le personnel			
Dettes financières courantes	11	911 195	863 618
Dérivé passif	11	254 365	327 987
Provisions	14.1	40 000	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 047 385	995 584
Dettes fiscales et sociales	14.2	855 942	804 640
Autres créditeurs et dettes diverses	14.3	245 368	199 640
<b>Passifs courants</b>		<b>3 354 255</b>	<b>3 191 469</b>
<b>Total Passif</b>		<b>11 830 547</b>	<b>11 899 747</b>

**Compte de résultat consolidé**

SpineGuard	Notes	30/06/2022 6 mois	30/06/2021 6 mois
<b>Compte de résultat consolidé</b>			
			€
Chiffre d'affaires	15	2 546 224	2 227 377
Coûts des ventes		(385 575)	(413 005)
<b>Marge brute</b>		<b>2 160 649</b>	<b>1 814 371</b>
Ventes, distribution et marketing			
Frais de ventes, distribution et marketing	16.1	(1 826 755)	(1 253 089)
Coûts administratifs	16.3	(834 538)	(779 324)
Recherche et développement			
Frais de recherche et développement	16.2	(497 068)	(549 312)
Subvention	16.2	27 718	75 564
Autres produits		6 482	-
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(963 511)</b>	<b>(691 789)</b>
Autres produits et (charges) opérationnels	17	(40 000)	(90 496)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(1 003 511)</b>	<b>(782 285)</b>
<b>Résultat Financier</b>	18	<b>(146 856)</b>	<b>(49 515)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>(1 150 366)</b>	<b>(831 800)</b>
Charge d'impôts	19	(25 559)	-
<b>Résultat net</b>		<b>(1 175 925)</b>	<b>(831 800)</b>
<i>Part du Groupe</i>		<i>(1 175 925)</i>	<i>(831 800)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
<b>Résultat de base par action (€/action)</b>	21	<b>(0,04)</b>	<b>(0,03)</b>
<b>Résultat dilué par action (€/action)</b>	21	<b>(0,04)</b>	<b>(0,03)</b>

**Etat du Résultat Global consolidé**

SpineGuard	30/06/2022 6 mois	30/06/2021 6 mois
<b>Etat du Résultat Global consolidé</b>		
<b>Bénéfice (perte) de la période</b>	<b>(1 175 925)</b>	<b>(831 800)</b>
Ecart actuariels	12 255	(6 167)
<b>Eléments non recyclables en résultats</b>	<b>12 255</b>	<b>(6 167)</b>
Ecart de conversion de consolidation	21 716	4 447
<b>Eléments recyclables en résultats</b>	<b>21 716</b>	<b>4 447</b>
<b>Autres éléments du résultat global (net d'impôts)</b>	<b>33 971</b>	<b>(1 720)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>(1 141 954)</b>	<b>(833 520)</b>

## Variation des capitaux propres

SPINEGUARD		Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres	
Variation des capitaux propres consolidés		Notes	€	€	€	€	€	€	€	€	
<b>Au 31 décembre 2020</b>			<b>23 473 000</b>	<b>1 173 650</b>	<b>29 285 379</b>	<b>(30 169 011)</b>	<b>(312 274)</b>	<b>13 327</b>	<b>(8 929)</b>	<b>-</b>	<b>(8 929)</b>
Résultat net au 30 juin 2021			-	-	(831 800)	-	-	(831 800)	-	(831 800)	
Autres éléments du résultat global			-	-	-	4 447	(6 167)	(1 720)	-	(1 720)	
<b>Résultat global</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(831 800)</b>	<b>4 447</b>	<b>(6 167)</b>	<b>(833 520)</b>	<b>-</b>	<b>(833 520)</b>	
Exercice des BSAR Nice & Green		10.1	4 725 205	236 260	5 063 740	-	-	5 300 000	-	5 300 000	
Exercice des BSAR Investisseurs		10.1	9 689	484	16 956	-	-	17 440	-	17 440	
Contrat de liquidité			-	-	-	9 164	-	9 164	-	9 164	
Frais d'augmentation de capital			-	-	(282 400)	-	-	(282 400)	-	(282 400)	
Paiements en actions		10.2	-	-	-	157 874	-	157 874	-	157 874	
Reclassement (1)			-	-	3 750	(3 750)	-	0	-	0	
<b>Au 30 juin 2021</b>			<b>28 207 894</b>	<b>1 410 395</b>	<b>34 087 424</b>	<b>(30 837 523)</b>	<b>(307 827)</b>	<b>7 160</b>	<b>4 359 628</b>	<b>-</b>	<b>4 359 628</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>			<b>29 734 572</b>	<b>1 486 729</b>	<b>35 480 454</b>	<b>(31 632 652)</b>	<b>(311 754)</b>	<b>26 912</b>	<b>5 049 688</b>	<b>-</b>	<b>5 049 688</b>
Résultat net au 30 juin 2022			-	-	-	(1 175 925)	-	(1 175 925)	-	(1 175 925)	
Autres éléments du résultat global			-	-	-	-	21 716	12 255	-	33 971	
<b>Résultat global</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 175 925)</b>	<b>21 716</b>	<b>12 255</b>	<b>(1 141 954)</b>	<b>-</b>	<b>(1 141 954)</b>	
Emission d'actions gratuites		10.1	1 420 000	71 000	-	(71 000)	-	-	-	-	
Augmentation de capital par incorporation de créances		10.1	85 836	4 292	95 707	-	-	99 999	-	99 999	
Exercice des BSAR Nice & Green		10.1	497 856	24 893	975 107	-	-	1 000 000	-	1 000 000	
Exercice des BSAR Investisseurs		10.1	3 100	155	5 425	-	-	5 580	-	5 580	
Souscription de BSA			-	-	1 750	-	-	1 750	-	1 750	
Contrat de liquidité			-	-	-	(3 371)	-	(3 371)	-	(3 371)	
Frais d'augmentation de capital			-	-	(44 909)	-	-	(44 909)	-	(44 909)	
Paiements en actions		10.2	-	-	-	217 984	-	217 984	-	217 984	
Reclassement (1)			-	-	3 778	(3 778)	-	-	-	-	
<b>Au 30 juin 2022</b>			<b>31 741 364</b>	<b>1 587 068</b>	<b>36 517 313</b>	<b>(32 668 744)</b>	<b>(290 037)</b>	<b>39 167</b>	<b>5 184 767</b>	<b>-</b>	<b>5 184 767</b>

(1). En 2021 et 2022, la société a procédé à l'annulation de la constitution de réserves indisponibles suite aux départs de salariés dont les actions gratuites n'ont pas fait l'objet d'attributions définitives.

**Tableau des flux de trésorerie consolidé**

SPINEGUARD	Notes	30/06/2022 6 mois €	30/06/2021 6 mois €
<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>			
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERES PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>(1 175 925)</b>	<b>(831 800)</b>
Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	3	69 915	64 425
Elimination des amortissements des immobilisations corporelles	4	77 753	88 336
Dotations provisions		43 427	(8 642)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	10.2	217 984	157 874
Intérêts financiers bruts versés		195 571	113 744
Variation de la juste-valeur du dérivé	11	(73 622)	230 340
(Plus) ou moins values sur cession d'immobilisations ou mise au rebut	4	5 406	-
Autres (désactualisation des avances, impact du coût amorti...)	11	78 247	(475 125)
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>(561 245)</b>	<b>(660 848)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement		(360 122)	40 960
<b>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>		<b>(921 367)</b>	<b>(619 888)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERES PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3 / 10.1	(56 001)	-
Capitalisation des frais de développement	3	(144 623)	(64 280)
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(10 576)	(36 379)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'investissement</b>		<b>(211 201)</b>	<b>(100 659)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERES PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital nette de frais et des conversions d'obligations	10.1	960 671	5 035 040
Souscription de BSA	9	1 750	-
Emission d'emprunts net de frais	11	-	4 121
Intérêts financiers bruts versés		(195 571)	(113 744)
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	11	(355 625)	(254 723)
Diminution de la dette financière relative au droit d'utilisation (IFRS 16)	11	(53 164)	(48 874)
Autres flux de financement (contrat de liquidité)		(3 371)	9 164
<b>Flux de trésorerie générés par les activités de financement</b>		<b>354 689</b>	<b>4 630 984</b>
Incidences des variations des cours de devises		20 430	4 046
<b>Augmentation (Diminution de la trésorerie)</b>		<b>(757 448)</b>	<b>3 914 483</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	8	5 207 034	1 222 030
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	8	4 449 586	5 136 513
<b>Augmentation (Diminution de la trésorerie)</b>		<b>(757 448)</b>	<b>3 914 483</b>

**Analyse détaillée de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR)**

Détail de la variation du BFR	30/06/2022	30/06/2021
Autres actifs non courants	19 732	(28 467)
Stocks	(141 000)	102 924
Clients et comptes rattachés	(278 206)	62 309
Autres créances	(109 478)	(13 981)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 800	(133 703)
Dettes fiscales et sociales	51 302	83 811
Autres créditeurs et dettes diverses	45 728	(31 935)
<b>Total variations</b>	<b>(360 122)</b>	<b>40 960</b>

# Notes aux Etats Financiers semestriels consolidés résumés

---

*(Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette annexe sont en milliers d'euros, excepté pour les données relatives aux actions. Certains montants peuvent être arrondis pour le calcul de l'information financière contenue dans les états financiers semestriels consolidés résumés. En conséquence, les totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des chiffres précédents.)*

## **Note 1 : Information relative à la Société et à son activité**

### **1.1 Informations relatives à la Société**

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à Boulder aux États-Unis, SpineGuard est une entreprise innovante qui déploie sa technologie digitale DSG® de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X pour sécuriser et simplifier le placement d'implants osseux.

La société conçoit, développe et commercialise à travers le monde des dispositifs médicaux innovants utilisés dans le cadre de plus de 90.000 chirurgies à ce jour. De nombreuses études scientifiques dont 19 publiées dans des revues médicales de référence, ont établi la fiabilité et la précision de la technologie DSG® et ses nombreux avantages pour les patients, les chirurgiens, le personnel hospitalier et les systèmes de santé.

Forte de ces fondamentaux et de partenariats stratégiques, SpineGuard étend les applications de sa technologie DSG® à des innovations telles que la vis pédiculaire « intelligente », l'interface de visualisation et d'enregistrement DSG Connect, la robotique chirurgicale et l'implantologie dentaire.

DSG® a été inventée par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem, la société est labellisée « entreprise innovante » par Bpifrance depuis 2009 et est engagée dans une démarche RSE.

La Société et sa filiale sont ci-après dénomées le « Société », le « Groupe » ou la « société SpineGuard ».

### **1.2 Procédure de sauvegarde**

En février 2020, la Société a ouvert une procédure volontaire de sauvegarde en France (article L 620-1 du code de commerce) et aux États-Unis (Chapter 11).

- Procédure de sauvegarde en France : la Société exécute le plan décidé par le tribunal Commerce de Créteil le 24 mars 2021, notamment en qui concerne la dette désormais rééchelonnée, sous le contrôle de Maître Pellegrini – Commissaire à l'exécution du plan. La Société a payé la deuxième échéance du plan le 24 mars 2022.
- Procédure de Chapter 11 aux Etats-Unis : Le plan, validé par le tribunal du Delaware le 24 aout 2021, est exécuté depuis cette date. La Société a payé la totalité des créanciers concernés. La procédure américaine ne concernait que les modalités de remboursement de la dette rééchelonnée qui bénéficiait de garanties américaines entre SpineGuard Inc. et SpineGuard S.A.

### 1.3 Impacts de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine sur les comptes au 30 juin 2022

La Société continue de prendre les précautions nécessaires afin de protéger ses employés, ses partenaires et le déroulement des opérations. En pleine concertation avec les collaborateurs, la Société maintient une approche flexible du télétravail tant en France qu'aux Etats-Unis et pour l'organisation des réunions et des événements par les moyens les plus appropriés. Les voyages ont repris mais toujours avec une priorité aux événements avec les clients et à l'assistance dans les chirurgies, notamment pour le lancement de la plateforme DSG-Connect.

Sur le premier semestre, l'activité de la Société est restée impactée en raison de l'engorgement de certains hôpitaux, du manque de personnel hospitalier et de l'accès limité aux salles d'opération pour les équipes technico-commerciales, notamment aux Etats-Unis, principal marché de SpineGuard.

Il est difficile de prévoir l'impact de la crise sanitaire sur les perspectives de SpineGuard pour le second semestre. Néanmoins, la Société a retenu des hypothèses pour estimer le niveau de son activité sur 2022 et les exercices suivants dans le cadre de tests de dépréciation de son goodwill (cf. note 3) et de ses projections de trésorerie pour déterminer l'hypothèse de continuité d'exploitation adoptée par le Conseil d'administration (cf. note 2.1).

Comme en 2021, sur le premier semestre 2022, la Société n'a pas bénéficié d'aides ou de remboursements au titre de l'activité partielle. Durant le semestre, la Société n'a pris aucune mesure dans le cadre des dispositions prévues par le gouvernement. Aucune mesure d'activité partielle n'a été activée.

La Société estime que l'impact sur le résultat courant de la crise sanitaire est de l'ordre de 100 K€ sur le premier semestre 2022, principalement aux Etats-Unis.

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial. Au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022, la Société n'a pas d'activité ou de lien d'affaires significatifs avec la Russie et l'Ukraine.

Pour autant, les activités de la Société sont impactées par des conséquences directes ou indirectes de l'épidémie et du conflit sans qu'il soit possible de clairement distinguer ce qui est imputable à l'une ou l'autre des crises et des spéculations qui y sont associées. Il existe un besoin de sécurisation de certains approvisionnements critiques auprès des fournisseurs concernés en France, aux Etats-Unis et à l'étranger qui connaissent des alertes croissantes depuis septembre 2020.

La Société est ainsi exposée de plusieurs façons :

- Problèmes d'approvisionnements notamment sur des composants électroniques ;
- Hausse des coûts de production et d'achats des produits en lien avec la flambée des matières premières et de l'énergie.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2022, la Société pourrait être exposée de plusieurs façons : baisse ou reprise moindre du chiffre d'affaires en cas de nouvelle vague, impact sur la production et disponibilité des produits en raison des tensions sur certains approvisionnements et chaînes logistiques.



## **Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables**

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

### **2.1 Principe d'établissement des comptes**

#### **Déclaration de conformité**

La société SPINEGUARD a établi ses comptes consolidés, arrêtés par le Conseil d'administration le 15 septembre 2022, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standards Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les principes et méthodes comptables et options retenues par la Société sont décrits ci-après. Dans certains cas, les normes IFRS laissent le choix entre l'application d'un traitement de référence ou d'un autre traitement autorisé.

#### **Principe de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

#### **Continuité d'exploitation**

Le Conseil d'administration de la Société a retenu l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Au 30 juin 2022, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 4 450 K€.

Au regard de la position de trésorerie, de la disponibilité de la ligne de financement en fonds propres avec la société Nice & Green (« BSAR » cf. note 11.3), de l'attribution gratuite de BSAR à l'ensemble des actionnaires, ainsi que du volume d'affaires récurrent attendu, SpineGuard estime être en mesure de couvrir ses besoins de financement au-delà de 2023. Des discussions sont en cours avec des partenaires stratégiques potentiels en vue d'accélérer la croissance et de compléter le financement de la Société.

## Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour les états financiers au et pour la période de six mois close le 30 juin 2022 sont les mêmes que pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations suivants dont l'application était obligatoire pour la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- Amendements à IFRS 16 *Contrats de location* : Concessions de loyers liées au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 publiés le 31 mars 2021 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 ; et
- Amendements à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, améliorations annuelles 2018-2020, tous publiés le 14 mai 2020 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations récemment publiées et adoptées par l'Union Européenne qui peuvent être pertinentes pour les activités de la Société sont les suivantes :

- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers* : Classement des actifs en courant ou non courant et Classement des passifs en courant ou non courant – Report de la date d'entrée en vigueur publiés respectivement le 23 janvier 2020 et le 15 juillet 2020 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ; et
- Amendements à IAS 12 *Impôts sur le résultat* : Impôts différés liés aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique publiés le 7 mai 2021 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations récemment publiées qui peuvent être pertinentes pour les activités de la Société mais qui n'ont pas encore été adoptées sont les suivantes :

- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers* et IFRS *Practice Statement 2* : Divulgence des méthodes comptables publiés le 12 février 2021 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ; et
- Amendements à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* : définition des estimations comptables publiés le 12 février 2021 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La Société n'a pas adopté de façon anticipée ces nouvelles normes, amendements de normes et interprétations et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers à la date d'adoption.

## 2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2021 à savoir :

- Attribution de bons de souscriptions d'actions ou d'actions gratuites ou de stock-options aux salariés, aux fondateurs, à des conseils et des chirurgiens (cf. note 10.2) ;
- Détermination de la juste-valeur des dérivés passifs (cf. 11.3) ;
- Reconnaissance des frais de développement à l'actif (cf. note 3) ;
- Reconnaissance du chiffre d'affaires (cf. note 15).

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

## 2.3 Changement de méthode comptable

SpineGuard n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## 2.4 Périmètre et méthodes de consolidation

### Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les états financiers de la filiale sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

A la date de publication de ces états financiers, la Société ne détient qu'une filiale à 100%, SpineGuard Inc., qu'elle a créée le 18 février 2009.

### Note 3 : Goodwill et immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)	Goodwill	Brevets	Logiciels	Frais de développement	Total	dont droit d'utilisation
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2021</b>	<b>3 082 055</b>	<b>1 000 000</b>	<b>31 510</b>	<b>1 725 136</b>	<b>5 838 701</b>	-
Capitalisation de frais de développement	-	-	-	144 623	144 623	-
Acquisition	-	156 000	-	-	156 000	-
Cession	-	-	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-	-	-
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2022</b>	<b>3 082 055</b>	<b>1 156 000</b>	<b>31 510</b>	<b>1 869 759</b>	<b>6 139 324</b>	-

AMORTISSEMENTS	Goodwill	Brevets	Logiciels	Frais de développement	Total	dont droit d'utilisation
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2021</b>	-	<b>636 806</b>	<b>31 510</b>	<b>1 202 822</b>	<b>1 871 138</b>	-
Augmentation	-	30 700	-	42 187	72 887	-
Diminution	-	-	-	(2 972)	(2 972)	-
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2022</b>	-	<b>667 506</b>	<b>31 510</b>	<b>1 242 037</b>	<b>1 941 053</b>	-

VALEURS NETTES COMPTABLES	Goodwill	Brevets	Logiciels	Frais de développement	Total	dont droit d'utilisation
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2021</b>	<b>3 082 055</b>	<b>363 194</b>	-	<b>522 314</b>	<b>3 967 563</b>	-
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2022</b>	<b>3 082 055</b>	<b>488 494</b>	-	<b>627 722</b>	<b>4 198 271</b>	-

Le goodwill de 3 082 055 € et les brevets de 1 000 000 € à l'ouverture de l'exercice ont pour origine la reprise du fonds de commerce affecté aux produits PediGuard de la société SPINEVISION SA le 6 avril 2009.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un accord de cession totale des droits de Maurice Bourlion sur les inventions concernant le brevet ULTRASONNS a été mis en place. Le prix de cession de 156 K€ a été payé à hauteur de 56 K€ sur la période. Dans le cadre de la souscription à une augmentation de capital par Maurice BOURLION, le solde de 100 K€ a été utilisé en tant que compensation avec sa dette vis-à-vis de la société.

Au 30 juin 2022, la Société n'a pas identifié d'indices de pertes de valeur par rapport au 31 décembre 2021. Les projections réalisées dans le cadre du test de dépréciation au 31 décembre 2021 prenant en compte l'impact du Covid-19 n'ont pas été remises en cause dans le cadre de la clôture au 30 juin 2022.

## Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)	Construction (droit d'utilisation)	Sets réutilisables	Outillage	Installations, agencements	Matériel de bureau, informatique	Matériel de bureau, informatique (droit d'utilisation)	Mobilier	Transport (droit d'utilisation)	Total	dont droit d'utilisation
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2021</b>	<b>560 790</b>	<b>77 477</b>	<b>346 451</b>	<b>90 863</b>	<b>225 930</b>	<b>7 593</b>	<b>36 032</b>	<b>15 899</b>	<b>1 361 036</b>	<b>584 282</b>
Acquisition	19 885	-	2 820	-	3 368	-	4 388	-	30 461	19 885
Cession	-	(5 406)	-	-	-	-	-	-	(5 406)	-
Transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet change	-	7 004	-	-	12 044	-	-	-	19 048	-
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2022</b>	<b>580 675</b>	<b>79 076</b>	<b>349 271</b>	<b>90 863</b>	<b>241 342</b>	<b>7 593</b>	<b>40 420</b>	<b>15 899</b>	<b>1 405 139</b>	<b>604 167</b>

AMORTISSEMENTS	Construction (droit d'utilisation)	Sets réutilisables	Outillage	Installations, agencements	Matériel de bureau, informatique	Matériel de bureau, informatique (droit d'utilisation)	Mobilier	Transport (droit d'utilisation)	Total	dont droit d'utilisation
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2021</b>	<b>279 016</b>	<b>67 781</b>	<b>332 784</b>	<b>61 423</b>	<b>194 135</b>	<b>4 796</b>	<b>36 032</b>	<b>11 128</b>	<b>987 094</b>	<b>294 939</b>
Augmentation	50 277	-	9 973	4 570	11 270	799	90	1 855	78 835	52 931
Diminution	-	(1 082)	-	-	-	-	-	-	(1 082)	-
Effet Change	-	6 128	-	-	11 634	-	-	-	17 762	-
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2022</b>	<b>329 293</b>	<b>72 826</b>	<b>342 757</b>	<b>65 993</b>	<b>217 039</b>	<b>5 595</b>	<b>36 122</b>	<b>12 983</b>	<b>1 082 608</b>	<b>347 870</b>

VALEURS NETTES COMPTABLES	Construction (droit d'utilisation)	Sets réutilisables	Outillage	Installations, agencements	Matériel de bureau, informatique	Matériel de bureau, informatique (droit d'utilisation)	Mobilier	Transport (droit d'utilisation)	Total	dont droit d'utilisation
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2021</b>	<b>281 775</b>	<b>9 697</b>	<b>13 666</b>	<b>29 440</b>	<b>31 796</b>	<b>2 797</b>	<b>-</b>	<b>4 771</b>	<b>373 942</b>	<b>289 342</b>
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2022</b>	<b>251 383</b>	<b>6 250</b>	<b>6 513</b>	<b>24 870</b>	<b>24 303</b>	<b>1 998</b>	<b>4 298</b>	<b>2 916</b>	<b>322 530</b>	<b>256 296</b>

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

## Note 5 : Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués principalement des éléments suivants :

- Des dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location des locaux français et américain.
- De la partie trésorerie du contrat de liquidité (cf. paragraphe « Gestion du capital » note 10).
- De la retenue de garantie de 75 K€ dans le cadre de la mise en place du prêt innovation avec Bpifrance d'un montant de 1 500 K€ le 7 mars 2016 cf. note 11.4.

## Note 6 : Stocks

<b>STOCKS</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Stocks de produits finis	562 082	566 981
Stocks de matières premières	257 453	160 356
<b>Total brut des stocks</b>	<b>819 535</b>	<b>727 337</b>
Dépréciation des stocks de produits finis	-	(48 802)
<b>Total dépréciation des stocks</b>	<b>-</b>	<b>(48 802)</b>
<b>Total net des stocks</b>	<b>819 535</b>	<b>678 535</b>

## Note 7 : Créances

### 7.1 Créances clients

<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Clients et comptes rattachés	939 883	653 468
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(38 658)	(30 448)
<b>Total net des clients et comptes rattachés</b>	<b>901 226</b>	<b>623 020</b>

L'échéancier des créances clients s'analyse comme suit :

<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Part non échu	655 230	481 553
Echu à moins de 90 jours	230 575	136 143
Echu entre 90 jours et six mois	5 505	960
Echu entre six mois et douze mois	13 727	-
Echu au-delà de douze mois	34 847	34 812
<b>Total brut des clients et comptes rattachés</b>	<b>939 883</b>	<b>653 468</b>

## 7.2 Autres créances

<b>AUTRES CREANCES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Crédit d'impôt recherche (1)	304 614	217 533
Créances de TVA (2)	129 703	105 835
Charges constatées d'avance (3)	237 634	241 759
Divers	2 653	-
<b>Total autres créances</b>	<b>674 605</b>	<b>565 127</b>

L'intégralité des autres créances a une échéance inférieure à un an.

(1) La créance relative au crédit d'impôt recherche (« CIR ») au 30 juin 2022 correspond au CIR au titre du premier semestre 2022 pour 87 K€, estimé sur la base des dépenses de recherche engagées à cette date et éligibles au crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2021 n'a pas été remboursé au 30 juin 2022.

(2) Les créances de TVA sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé.

(3) Les charges constatées d'avance comprennent notamment les charges du 3<sup>ème</sup> trimestre pour le bail de Vincennes à hauteur de 40 K€ et des produits facturés par des fournisseurs et non encore livrés.

## Note 8 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Comptes bancaires	4 449 586	5 207 034
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4 449 586</b>	<b>5 207 034</b>

## Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 30 juin 2022 :

Rubriques au bilan (montants en euros)	30/06/2022		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Coût amorti	Juste-valeur par autres éléments du résultat global
Actifs financiers non courants	203 465	203 465	-	203 465	-
Clients et comptes rattachés	901 226	901 226	-	901 226	-
Autres créances	674 605	674 605	-	674 605	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 449 586	4 449 586	-	4 449 586	-
<b>Total actifs</b>	<b>6 228 882</b>	<b>6 228 882</b>	-	<b>6 228 882</b>	-
Dettes financières courantes	911 195	911 195	-	911 195	-
Dettes financières non courantes	3 250 649	3 250 649	-	3 250 649	-
Dérivé passif courant	254 365	254 365	254 365	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 047 385	1 047 385	-	1 047 385	-
Dettes fiscales et sociales	855 942	855 942	-	855 942	-
Autre créditeurs et dettes diverses	245 368	245 368	-	245 368	-
<b>Total passifs</b>	<b>6 564 904</b>	<b>6 564 904</b>	<b>254 365</b>	<b>6 310 539</b>	-

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2022		Impacts compte de résultat au 30 juin 2021	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
<b>Passifs</b>				
Passifs évalués à la juste valeur : dérivé passif	-	(73 622)	-	230 340
Passifs évalués au coût amorti : avances	52	-	2 442	-
Passifs évalués au coût amorti : emprunt bpfirance	24 132	-	24 131	-
Passifs évalués au coût amorti : emprunts obligataires	211 356	-	192 790	-
Dette sur obligations locatives	2 853	-	3 738	-

## Note 10 : Capital

### 10.1 Capital émis

Le capital social est fixé à la somme de 1 587 068,20 € au 30 juin 2022. Il est divisé en 31 741 364 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,05 €.

Ce nombre s'entend hors instruments de capitaux propres octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés (pour les BSA) ou non attribués définitivement pour les actions gratuites.

#### Tableau d'évolution du capital social

Date	Nature des opérations	Capital en €	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale en €	Capital social en €
	<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>1 486 729</b>		<b>29 734 572</b>		
mars-22	Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	92	1 840	29 736 412	0,05	1 486 821
mars-22	Augmentation de capital suite à une conversion de créance	4 292	85 836	29 822 248	0,05	1 491 112
mai-22	Attribution définitive d'actions gratuites - incorporation de réserves	71 000	1 420 000	31 242 248	0,05	1 562 112
juin-22	Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	63	1 260	31 243 508	0,05	1 562 175
juin-22	Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	24 893	497 856	31 741 364	0,05	1 587 068
	<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>1 587 068</b>		<b>31 741 364</b>		

#### Emission gratuite de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR)

En vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et Extraordinaire qui s'est réunie le 14 mai 2020 (neuvième résolution), le Conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion en date du 27 mai 2021, a décidé du principe de l'émission et de l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions remboursables aux actionnaires de la Société et a subdélégué au Président Directeur Général de la Société tous pouvoirs à cet effet. Le Président Directeur Général a décidé en date du 1<sup>er</sup> juin 2021 l'émission et l'attribution gratuite à l'ensemble des actionnaires de 26 851 357 BSAR, selon les modalités détaillées ci-après.

Le 11 juin 2021, chaque actionnaire de SpineGuard a reçu gratuitement un (1) BSAR à raison de chaque action détenue. Sur la base du capital de la Société, 26 851 357 BSAR ont été émis. Neuf (9) BSAR permettront de souscrire à une (1) action nouvelle SpineGuard au prix d'exercice par action de 1,80 €, soit la création potentielle (en cas d'exercice de la totalité des BSAR) de 2 983 484 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital théorique maximale de 5 370 271,20 €. Les 26 851 357 BSAR ont fait l'objet d'une demande d'admission à la cote sur le marché Euronext Growth Paris. Ils sont donc cotés sur une ligne spécifique et intitulés « BSAR » (ISIN : FR0014003UB4). La durée de vie des BSAR est fixée à vingt-quatre (24) mois à compter de leur attribution, soit jusqu'au 12 juin 2023 inclus. En fonction de l'évolution du cours de l'action, à compter du 10 décembre 2021, la Société pourra demander le remboursement des BSAR attribués et encore en circulation, à un prix unitaire de 0,01 €, si la moyenne du cours de clôture de l'action SpineGuard (pondérée par les volumes de transaction de l'action SpineGuard) calculée sur dix jours de bourse consécutifs, choisis parmi les vingt



jours qui précèdent la date de publication de l'avis de remboursement anticipé, excède de 50% le prix d'exercice de 1,80 €, soit 2,70 €. Dans l'éventualité où la Société mettrait en œuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,01 €, il est rappelé que les porteurs de BSAR pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR sur la base d'un prix d'exercice de 1,80 € par action nouvelle avant la date fixée pour le remboursement et bénéficier ainsi économiquement de l'exercice des BSAR. Toute demande d'exercice de BSAR portera sur un minimum de 3 600 BSAR permettant de souscrire ainsi un minimum de 400 actions nouvelles SpineGuard.

En cas d'exercice de l'intégralité des BSAR, le produit brut de l'opération pourrait atteindre 5 338 344,60 €.

Au 30 juin 2022, 159.633 BSAR ont été exercés donnant lieu à la création de 17.737 actions nouvelles et à l'encaissement d'un produit brut de 31.926,60 €.

### **Distribution de dividendes**

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### **Gestion du capital**

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

Depuis novembre 2017, le contrat de liquidité est géré par la Société Tradition Securities And Futures (TSAF).

Au 30 juin 2022, au titre de ce contrat, 27 000 actions propres ont été comptabilisées en déduction des capitaux propres et 36 415,28 euros d'espèces figuraient en actifs financiers long terme.

## 10.2 Bons et options de souscription d'actions, actions gratuites

### Bons de souscriptions d'actions (« BSA »)

Des bons de souscriptions d'actions ont été attribués aux fondateurs (BSA-C), des conseils (BSA-A), des chirurgiens (BSA-B) et des salariés (BSA-D).

Date d'attribution	Type	Caractéristiques des plans			Hypothèses retenues	
		Nombre total de bons attribués	Durée d'exercice	Prix d'exercice	Volatilité	Taux sans risque
12 juillet 2011	BSA - B	2 500	10 ans	5,00 €	65,71%	3,34%
20 septembre 2011	BSA - B	23 000	10 ans	5,00 €	65,71%	2,62%
20 septembre 2011	BSA - A	6 000	10 ans	5,00 €	65,71%	2,62%
20 septembre 2011	BSA - C	16 000	10 ans	5,00 €	65,71%	2,62%
11 janvier 2012	BSA - A	1 000	10 ans	5,00 €	65,03%	3,18%
11 janvier 2012	BSA - B	2 500	10 ans	5,00 €	65,03%	3,18%
15 mars 2012	BSA - A	4 000	10 ans	5,00 €	65,03%	2,83%
9 janvier 2013	BSA - A	30 000	10 ans	5,00 €	63,72%	2,15%
9 janvier 2013	BSA - B	14 000	10 ans	5,00 €	63,72%	2,15%
21 novembre 2013	BSA - A	50 596	10 ans	7,49 €	62,22%	2,27%
21 novembre 2013	BSA - B	72 500	10 ans	7,49 €	62,22%	2,27%
21 novembre 2013	BSA - C	31 596	10 ans	7,49 €	62,22%	2,27%
21 novembre 2013	BSA - D	41 095	10 ans	7,49 €	62,22%	2,27%
16 octobre 2014	BSA - B	17 500	10 ans	6,73 €	63,70%	0,36%
22 mars 2016	BSA - A	21 985	10 ans	4,84 €	65,84%	-0,15%
9 novembre 2017	BSA - A	17 500	10 ans	3,77 €	58,97%	-0,15%
30 janvier 2018	BSA - A	1 777	10 ans	3,18 €	57,55%	0,23%
14 mars 2018	BSA - B	5 000	10 ans	2,81 €	57,55%	0,16%
18 septembre 2018	BSA - A	20 000	10 ans	1,68 €	56,99%	0,04%
15 novembre 2018	BSA - A	50 224	10 ans	1,01 €	54,94%	-0,05%
15 novembre 2018	BSA - B	14 000	10 ans	1,01 €	54,94%	-0,05%
15 octobre 2019	BSA - A	70 000	10 ans	0,22 €	56,32%	-0,63%
14 mai 2020	BSA - B	50 000	10 ans	0,24 €	60,29%	-0,67%
14 mai 2020	BSA - A	210 000	10 ans	0,23 €	60,29%	-0,67%
9 novembre 2021	BSA - A	150 000	10 ans	1,15 €	67,45%	-0,52%
9 novembre 2021	BSA - B	220 000	10 ans	1,15 €	67,45%	-0,52%
16 mai 2022	BSA - B	25 000	10 ans	0,92 €	64,92%	0,79%

Au cours du premier semestre 2022, le solde des BSA attribués les 11 janvier et 15 mars 2012 sont devenus caducs, n'ayant pas été exercés au cours de la période d'exercice de 10 ans.

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de BSA en circulation				30/06/2022	Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2021	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés		
11 janvier 2012	BSA - A	1 000	-	-	1 000	-	-
11 janvier 2012	BSA - B	1 269	-	-	1 269	-	-
15 mars 2012	BSA - A	4 000	-	-	4 000	-	-
9 janvier 2013	BSA - A	30 000	-	-	-	30 000	30 000
9 janvier 2013	BSA - B	14 000	-	-	-	14 000	14 000
21 novembre 2013	BSA - A	50 596	-	-	-	50 596	50 596
21 novembre 2013	BSA - B	50 022	-	-	-	50 022	50 022
21 novembre 2013	BSA - C	1 148	-	-	-	1 148	1 148
21 novembre 2013	BSA - D	0	-	-	-	-	-
16 octobre 2014	BSA - B	8 787	-	-	-	8 787	8 787
22 mars 2016	BSA - A	21 985	-	-	-	21 985	21 985
9 novembre 2017	BSA - A	17 500	-	-	-	17 500	17 500
30 janvier 2018	BSA - A	1 777	-	-	-	1 777	1 777
14 mars 2018	BSA - B	5 000	-	-	-	5 000	5 000
18 septembre 2018	BSA - A	20 000	-	-	-	20 000	20 000
15 novembre 2018	BSA - A	50 224	-	-	-	50 224	50 224
15 novembre 2018	BSA - B	14 000	-	-	-	14 000	14 000
15 octobre 2019	BSA - A	70 000	-	-	-	70 000	70 000
14 mai 2020	BSA - B	50 000	-	-	-	50 000	50 000
14 mai 2020	BSA - A	210 000	-	-	-	210 000	210 000
9 novembre 2021	BSA - A	150 000	-	-	-	150 000	150 000
9 novembre 2021	BSA - B	220 000	-	-	25 000	195 000	195 000
16 mai 2022	BSA - B	-	25 000	-	-	25 000	25 000
		<b>991 308</b>	<b>25 000</b>	-	<b>31 269</b>	<b>985 039</b>	<b>985 039</b>

### Options de souscriptions d'actions

Des options de souscriptions d'actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés.

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS2 :

Date d'attribution	Type	Caractéristiques des plans			Hypothèses retenues	
		Nombre total de bons attribués	Durée d'exercice	Prix d'exercice	Volatilité	Taux sans risque
12 juillet 2011	Options	23 000	10 ans	5,00 €	65,71%	3,34%
20 septembre 2011	Options	16 000	10 ans	5,00 €	65,71%	2,62%
20 septembre 2011	Options	75 182	10 ans	5,00 €	65,71%	2,62%
11 janvier 2012	Options	10 000	10 ans	5,00 €	65,03%	3,18%
9 janvier 2013	Options	14 500	10 ans	5,00 €	63,72%	2,15%
18 septembre 2013	Options	10 000	10 ans	6,00 €	62,22%	2,27%
23 mai 2017	Options	31 376	10 ans	3,49 €	62,49%	-0,13%

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre d'options en circulation				Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2021	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés	
11 janvier 2012	Options	6 979	-	-	6 979	-
9 janvier 2013	Options	8 217	-	-	-	8 217
18 septembre 2013	Options	10 000	-	-	-	10 000
23 mai 2017	Options	31 376	-	-	-	31 376
		<b>56 572</b>	-	-	<b>6 979</b>	<b>49 593</b>

Au cours du premier semestre 2022, les stocks options attribués les 11 janvier 2012 sont devenus caducs, n'ayant pas été exercés au cours de la période d'exercice de 10 ans.

### Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés.

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux actions gratuites attribuées :

Date d'attribution	Type	Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 31/12/2021	Evolution du nombre d'actions gratuites			Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 30/06/2022
			Attribuées au cours de l'exercice	Acquises et émises au cours de la période	Caduques au cours de la période	
15 mai 2020	Actions gratuites	1 420 000	-	1 420 000	-	-
26 janvier 2021	Actions gratuites	5 000	-	-	-	5 000
27 mai 2021	Actions gratuites	50 000	-	-	-	50 000
9 novembre 2021	Actions gratuites	510 000	-	-	-	510 000
24 juin 2022	Actions gratuites	-	75 000	-	-	75 000
		<b>1 985 000</b>	<b>75 000</b>	<b>1 420 000</b>	-	<b>640 000</b>

Date d'attribution	Type	Nombre total d'actions gratuites attribuées dans le cadre du plan	Nombre total d'actions émises par la société au 30/06/2022	Nombre total d'actions gratuites caduques au 30/06/2022	Nombre total d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition
14 mai 2020	Actions gratuites	1 420 000	1 420 000	-	-
26 janvier 2021	Actions gratuites	5 000	-	-	5 000
27 mai 2021	Actions gratuites	50 000	-	-	50 000
9 novembre 2021	Actions gratuites	510 000	-	-	510 000
24 juin 2022	Actions gratuites	75 000	-	-	75 000
		<b>2 060 000</b>	<b>1 420 000</b>	-	<b>640 000</b>

## Autres BSA

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de bons en circulation	Evolution du nombre de bons en circulation				Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2021	Attribués	Exercés	Caducs	30/06/2022	
18 décembre 2012	BSA Norgine	60 000	-	-	-	60 000	60 000
28 décembre 2015	BSA IPF Fund	3 000 000	-	-	-	3 000 000	66 876
26 septembre 2018	BSA Harbert	50	-	-	-	50	142 050
26 septembre 2018	BSA Norgine	50	-	-	-	50	142 050
		<b>3 060 100</b>	-	-	-	<b>3 060 100</b>	<b>410 976</b>

Note pour les autres BSA :

- Pour les BSA attribués à IPF, seules 66 876 actions peuvent être souscrites suite au tirage des tranches A et B. La tranche C étant caduque, le solde de BSA donnant droit à 22 292 actions n'est plus exerçable.
- Pour Norgine et Harbert, chaque BSA donne droit à 2 841 actions, soit pour 100 BSA une souscription possible de 284 100 actions.

### Détail de la charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 pour les plans non caduques sur les périodes présentées

Date d'attribution	Type	30/06/2021			30/06/2022		
		Coût probabilisé du plan à date	Charge de la période	Charge cumulée à date	Coût probabilisé du plan à date	Charge de la période	Charge cumulée à date
12 juillet 2011	Options	50 743 €	-	50 743 €	50 743 €	-	50 743 €
20 septembre 2011	Options	48 901 €	-	48 901 €	48 901 €	-	48 901 €
20 septembre 2011	Options	114 976 €	-	114 976 €	114 976 €	-	114 976 €
11 janvier 2012	Options	22 696 €	-	22 696 €	22 696 €	-	22 696 €
9 janvier 2013	Options	29 554 €	-	29 554 €	29 554 €	-	29 554 €
18 septembre 2013	Options	47 587 €	-	47 587 €	47 587 €	-	47 587 €
23 mai 2017	Options	28 484 €	-	28 484 €	28 484 €	-	28 484 €
		<b>342 941 €</b>	<b>0 €</b>	<b>342 941 €</b>	<b>342 941 €</b>	<b>0 €</b>	<b>342 941 €</b>

		30/06/2021			30/06/2022		
Date d'attribution	Type	Coût probabilisé du plan à date	Charge de la période	Charge cumulée à date	Coût probabilisé du plan à date	Charge de la période	Charge cumulée à date
12 juillet 2011	BSA - B	4 700 €	-	4 700 €	4 700 €	-	4 700 €
20 septembre 2011	BSA - B	36 276 €	-	36 276 €	36 276 €	-	36 276 €
20 septembre 2011	BSA - A	18 352 €	-	18 352 €	18 352 €	-	18 352 €
20 septembre 2011	BSA - C	48 901 €	-	48 901 €	48 901 €	-	48 901 €
11 janvier 2012	BSA - A	2 591 €	-	2 591 €	2 591 €	-	2 591 €
11 janvier 2012	BSA - B	1 792 €	-	1 792 €	1 792 €	-	1 792 €
15 mars 2012	BSA - A	12 162 €	-	12 162 €	12 162 €	-	12 162 €
9 janvier 2013	BSA - A	87 369 €	-	87 369 €	87 369 €	-	87 369 €
9 janvier 2013	BSA - B	25 200 €	-	25 200 €	25 200 €	-	25 200 €
21 novembre 2013	BSA - A	194 982 €	-	194 981 €	194 982 €	-	194 981 €
21 novembre 2013	BSA - B	202 416 €	-	202 416 €	202 416 €	-	202 416 €
21 novembre 2013	BSA - C	109 055 €	-	109 055 €	109 055 €	-	109 055 €
21 novembre 2013	BSA - D	158 354 €	-	158 354 €	158 354 €	-	158 354 €
16 octobre 2014	BSA - B	32 040 €	-	32 040 €	32 040 €	-	32 040 €
22 mars 2016	BSA - A	55 493 €	-	55 493 €	55 493 €	-	55 493 €
9 novembre 2017	BSA - A	29 565 €	-	29 565 €	29 565 €	-	29 565 €
30 janvier 2018	BSA - A	3 392 €	-	3 392 €	3 392 €	-	3 392 €
14 mars 2018	BSA - B	6 738 €	-	6 738 €	6 738 €	-	6 738 €
18 septembre 2018	BSA - A	15 785 €	-	15 785 €	15 785 €	-	15 785 €
15 novembre 2018	BSA - A	21 252 €	-	21 252 €	21 252 €	-	21 252 €
15 novembre 2018	BSA - B	5 913 €	-	5 913 €	5 913 €	-	5 913 €
15 octobre 2019	BSA - A	8 119 €	-	8 119 €	8 119 €	-	8 119 €
14 mai 2020	BSA - B	5 748 €	2 110 €	5 748 €	5 748 €	-	5 748 €
14 mai 2020	BSA - A	24 654 €	9 051 €	24 654 €	24 654 €	-	24 654 €
9 novembre 2021	BSA - A	0 €	-	0 €	93 031 €	23 035 €	29 653 €
9 novembre 2021	BSA - B	0 €	-	0 €	120 940 €	28 882 €	38 601 €
16 mai 2022	BSA - B	0 €	-	0 €	12 740 €	785 €	785 €
		<b>1 110 847 €</b>	<b>11 161 €</b>	<b>1 110 847 €</b>	<b>1 337 558 €</b>	<b>52 702 €</b>	<b>1 179 887 €</b>
		30/06/2021			30/06/2022		
Date d'attribution	Type	Coût probabilisé du plan à date	Charge de la période	Charge cumulée à date	Coût probabilisé du plan à date	Charge de la période	Charge cumulée à date
21 novembre 2013	Actions gratuites	382 694 €	-	382 694 €	382 694 €	-	382 694 €
15 juillet 2014	Actions gratuites	31 149 €	-	31 149 €	31 149 €	-	31 149 €
11 mai 2016	Actions gratuites	113 352 €	-	113 352 €	113 352 €	-	113 352 €
11 mai 2016	Actions gratuites	14 503 €	-	14 503 €	14 503 €	-	14 503 €
23 mai 2017	Actions gratuites	55 465 €	2 608 €	55 465 €	55 465 €	-	55 465 €
23 mai 2017	Actions gratuites	40 948 €	-	40 948 €	40 948 €	-	40 948 €
9 novembre 2017	Actions gratuites	40 086 €	-	40 086 €	40 086 €	-	40 086 €
30 janvier 2018	Actions gratuites	109 317 €	-	109 317 €	109 317 €	-	109 317 €
30 janvier 2018	Actions gratuites	79 980 €	-	66 140 €	66 140 €	-	66 140 €
15 novembre 2018	Actions gratuites	35 255 €	-	35 255 €	35 255 €	-	35 255 €
24 janvier 2019	Actions gratuites	73 592 €	-	68 405 €	68 405 €	-	68 405 €
15 octobre 2019	Actions gratuites	29 900 €	5 368 €	18 505 €	22 425 €	-	22 425 €
15 mai 2020	Actions gratuites	355 000 €	134 759 €	355 000 €	355 000 €	-	355 000 €
26 janvier 2021	Actions gratuites	6 400 €	1 125 €	1 125 €	6 400 €	1 313 €	3 773 €
27 mai 2021	Actions gratuites	64 500 €	2 854 €	2 854 €	64 500 €	15 193 €	33 491 €
9 novembre 2021	Actions gratuites				617 100 €	148 275 €	190 873 €
24 juin 2022	Actions gratuites				64 200 €	501 €	501 €
		<b>1 432 140 €</b>	<b>146 713 €</b>	<b>1 330 818 €</b>	<b>2 086 938 €</b>	<b>165 281 €</b>	<b>1 563 376 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 885 928 €</b>	<b>157 874 €</b>	<b>2 784 606 €</b>	<b>3 767 437 €</b>	<b>217 984 €</b>	<b>3 086 203 €</b>

## **Note 11 : Emprunts et dettes financières**

Suite à la procédure de sauvegarde en France, le remboursement du capital des emprunts obligataires et de l'emprunt Bpifrance qui avait été gelé entre le 12 février 2020 et le 24 mars 2021 a désormais repris après la validation du plan de sauvegarde par le tribunal de Commerce de Créteil.

La Société a continué de provisionner les intérêts courus pour l'emprunt Bpifrance selon les termes des contrats et du plan de sauvegarde. Les échéances échues sont positionnées en dettes financières courantes au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2022, les dettes financières ont été classées en dettes financières courantes et non courantes sur la base des nouveaux échéanciers mis en place.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dettes financières entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022 :

DETTES FINANCIERES (Montants en euros)	31/12/2021	Remboursement	Intérêts courus	Actualisation des avances	Variation de la Juste Valeur	Variation de la dette IFRS 16	Transfert entre dettes financières courantes et non courantes	30/06/2022
Avances Coface - Chine	40 805	-	-	-	-	-	(264)	40 541
Emprunt Bpifrance	955 500	-	-	-	-	-	(48 750)	906 750
Emprunt obligataire Norgine & Harbert	2 462 691	-	-	-	-	-	(317 047)	2 145 644
Dettes obligations locatives (IFRS 16)	149 889	-	-	-	-	13 388	(5 563)	157 714
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>3 608 885</b>	-	-	-	-	<b>13 388</b>	<b>(371 624)</b>	<b>3 250 649</b>
Avances Coface - Chine	12 123	-	-	190	-	-	264	12 577
Emprunt Bpifrance	104 096	(19 500)	23 994	-	-	-	48 750	157 340
Emprunt obligataire Norgine & Harbert	599 137	(336 128)	54 063	-	-	-	317 047	634 119
Dettes obligations locatives (IFRS 16)	148 262	(53 164)	-	-	-	6 498	5 563	107 159
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>863 618</b>	<b>(408 792)</b>	<b>78 057</b>	<b>190</b>	-	<b>6 498</b>	<b>371 624</b>	<b>911 195</b>
Dérivé passif	<b>327 987</b>	-	-	-	(73 622)	-	-	<b>254 365</b>
<b>Total dérivé passif courant</b>	<b>327 987</b>	-	-	-	<b>(73 622)</b>	-	-	<b>254 365</b>
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>4 800 490</b>	<b>(408 792)</b>	<b>78 057</b>	<b>190</b>	<b>(73 622)</b>	<b>19 886</b>	-	<b>4 416 209</b>



## 11.1 Avances Bpifrance et COFACE

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables :

<b>EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES (Montant en euros)</b>	<b>COFACE Chine</b>	<b>Total</b>
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2021</b>	<b>52 928</b>	<b>52 928</b>
(+/-) Autres mouvements	190	190
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2022</b>	<b>53 117</b>	<b>53 117</b>

La ligne « Autres mouvements » comprend l'actualisation de l'avances conditionnées sur le contrat « COFACE Chine ». Il n'y a eu aucun remboursement au titre de la quatrième année d'amortissement de l'avance.

## 11.2 Emprunts obligataires au profit de Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital

Le 26 septembre 2018, la Société a signé un contrat d'obligations non convertibles avec Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital permettant une levée de fonds potentielle d'un montant maximum de 6 M€, à la discrétion de la Société.

Cet emprunt, assorti de l'émission de BSA, est composé de deux tranches :

- Une première tranche (tranche A) de 100 obligations d'un montant nominal de 4,5 M€ (au 10 septembre 2018) assortie de l'émission de 100 BSA A qui permettent en cas d'exercice l'émission de 284 092 actions à compter du tirage de la tranche (cf. *caractéristiques des BSA*).
- A la discrétion de la Société, et sous certaines conditions, une deuxième tranche (tranche B) de 100 obligations d'un montant nominal de 1,5 M€ (entre avril et septembre 2019) assortie de l'émission de 20 BSA B. Celle-ci est caduque et n'a pas été exercée en 2019.

Les obligations ont les caractéristiques suivantes :

- Valeur nominale : 45 000 € pour la tranche A, 15 000 € pour la tranche B
- Souscription au pair
- Maturité : 36 mois à compter de l'émission
- Différé de remboursement de 12 mois (pour la tranche A, possibilité de demander une extension du différé de 6 mois supplémentaires)
- Taux d'intérêts : 9,95 % ou Taux d'intérêt EUR SWAP 3 ans (14 jours précédant l'émission) + 995 points de base si supérieur
- Dans le cadre de la procédure de sauvegarde, l'amortissement du capital qui avait été stoppé depuis le 26 janvier 2020 a fait l'objet d'un accord validé par le tribunal de Commerce de Créteil le 24 mars 2021 ainsi que d'une motion équivalente au titre de la procédure américaine de Chapter 11. Les remboursements du capital et le paiement des intérêts ont repris à partir du 28 février 2021 et sont payés par la filiale américaine SpineGuard Inc. Cette modification de dette n'a pas été considérée comme une modification substantielle de dettes au sens d'IFRS 9. La valeur comptable de la dette a été ajustée pour refléter la valeur des flux futurs modifiés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de la dette. L'ajustement qui en résulte a été constaté immédiatement en résultat pour 364 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. La dette financière au 30 juin 2022 au coût amorti s'élève à 2 780 K€ (valeur de remboursement : 2 976 K€).

Les BSA ont les caractéristiques suivantes :

- Nombre d'actions pouvant être souscrites par BSA : 5 000 / prix d'exercice
- Prix d'exercice :
  - Tranche A : 1,76 €
  - Tranche B : plus bas entre le cours de bourse moyen pondéré des 3 mois précédant l'émission et le prix d'exercice des BSA Tranche A (1,76 €)
- Maturité : 10 ans à compter de l'émission

### Evaluation et valorisation

La dette est évaluée selon la méthode du coût amorti conformément à la norme IFRS 9. Celui-ci prend en compte les frais encourus pour la mise en place du contrat (251 393 €) ainsi que la décote liée aux BSA exerçables. Le taux d'intérêt effectif de l'emprunt ressort à 15,91%.

Suite à une analyse réalisée conformément à IAS 32, les BSA ont été comptabilisés en instruments de capitaux propres à la mise en place du contrat (26 septembre 2018) et ont été évalués par application du modèle de valorisation Black & Scholes.

	<b>Tranche A</b>
Nombre de BSA	284 092
Terme attendu	6 ans
Volatilité	56,94%
Taux sans risque	0,11%
<b>Valeur de l'instrument de capitaux propres</b>	<b>214 650 €</b>

### Procédure de sauvegarde

Dans le cadre du plan de sauvegarde validé par le Tribunal de Commerce de Créteil le 24 mars dernier, un nouvel échéancier a été acté et les remboursements du capital et des intérêts ont repris le 28 février 2021. Le montant des paiements effectués depuis cette date s'élève à 1 398 K€ et à 493 K€ sur le seul premier semestre 2022.

## **11.3 Ligne de financement obligataire en bons de souscriptions d'actions remboursables (« BSAR ») du 8 avril 2021.**

### **Principales modalités de l'opération**

Ce financement flexible sur 36 mois est assuré par Nice & Green, société spécialisée dans les solutions de financements adaptées aux sociétés cotées et qui accompagne SpineGuard depuis 2017. La société Nice & Green s'engage à souscrire 500 BSAR selon les modalités prédéfinies ci-dessous pour un montant maximum de 10,0 M€ (soit 10 tranches de 50 BSAR d'une valeur unitaire de 20 000 € répartie entre le prix de souscription et le prix d'exercice) correspondant à la souscription de la totalité des BSAR par Nice & Green. Cette émission ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'AMF.

- Les dates de souscription entre chaque tranche sont de 65 jours de bourse. Les tranches peuvent être décalées d'un commun accord.
- le nombre d'actions à émettre sur exercice des BSAR Nice & Green sera déterminé sur la base du plus faible des cours moyens pondérés par les volumes des dix séances de bourse précédant l'exercice des BSAR assorti d'une décote de 7% ;

- les exercices des BSAR et la cession des actions issues de l'exercice interviendront au fil de l'eau sur décision de Nice & Green sans calendrier préétabli ;
- les BSAR souscrits par Nice & Green ne seront pas cotés.

### **Cadre Juridique de l'opération**

Faisant usage de la délégation du Conseil d'administration du 14 mai 2020 agissant sur la base des onzième et douzième résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de SpineGuard du 14 mai 2020, le Président Directeur Général a décidé ce jour d'émettre 10 tranches de 50 BSAR (soit un total de 500 BSAR) sur une période de 36 mois, d'une valeur nominale unitaire de 20 000 € à souscrire par Nice & Green.

### **Principales caractéristiques des BSAR**

Les BSAR seront sous forme nominative et numérotés de un à cinq-cents.

Les dates de souscription sont de 65 jours de bourse entre chaque tranche. Ce délai est éventuellement raccourci si le montant des transactions effectuées sur l'action SpineGuard depuis la dernière tranche est supérieur ou égal à 10 millions d'euros. Les tranches peuvent être décalées ou remboursées d'un commun accord ou en cas d'exercice de l'option de suspension à l'initiative de la Société conformément aux termes du contrat d'émission qui aurait pour effet de décaler les dates de souscription.

Les BSAR peuvent être librement transférés par Nice & Green à un ou plusieurs de ses affiliés et ne peuvent être transférés à un quelconque autre tiers sans l'autorisation écrite préalable de SpineGuard qui dispose d'un droit unilatéral de révocation lui permettant de rembourser à sa seule discrétion et à tout moment les BSAR en circulation. Le contrat contient également des clauses usuelles de défaut ou de résiliation, notamment en cas de changement de contrôle. Les actions issues de l'exercice des BSAR seront émises au porteur.

### **Souscription et exercice des BSAR**

Le prix de souscription unitaire de chaque BSAR est de dix-neuf mille euros et doit être payé par Nice & Green à SpineGuard à la date de souscription (le « Prix de Souscription »). Le prix d'exercice unitaire de chaque BSAR est de mille euros et doit être payé par Nice & Green à SpineGuard à chaque date de souscription (le « Prix d'Exercice »). Sauf demande de suspension conformément aux termes du contrat d'émission, chaque BSAR devra être exercé dans un délai de cent vingt jours de bourse à compter de sa date de souscription (la « Période d'Exercice »).

### **Émission des actions**

Le prix d'émission unitaire des actions nouvelles issues de l'exercice des BSAR (le « Prix d'Émission ») sera égal à quatre-vingt-treize pour cent du cours moyen pondéré par les volumes de référence le plus faible sur les 10 dernières séances précédant l'exercice. Le nombre d'actions qui seront émises/remises sur exercice de chaque BSAR sera déterminé selon la formule suivante :

$$N = (PS + PEx) / PE$$

Où

N : désigne le nombre d'actions à émettre/remettre

PS : désigne le Prix de Souscription

PEx : désigne le Prix d'Exercice

PE : désigne le Prix d'Émission arrondi à 4 décimales

Exemple de calcul du nombre d'actions à émettre sur exercice de dix BSAR :

Cours moyen pondéré par les volumes de référence : 2,50 € prix d'émission = 2,50 € x 0,93 = 2,3000 €

Nombre d'actions à émettre : (190.000+10.000) / 2,3000 € = 86.956 actions

Les actions nouvelles qui seront admises aux négociations sur Euronext Growth à compter de leur émission, porteront jouissance courante et seront pleinement assimilées aux actions existantes et fongibles avec ces dernières.

### Programme d'intéressement

Nice & Green a accepté de mettre en place un programme d'intéressement destiné à permettre à SpineGuard de recueillir une partie du résultat financier positif réalisé par Nice & Green. Ce programme d'intéressement consiste en l'attribution en numéraire au profit de SpineGuard, d'une quote-part de la plus-value éventuelle réalisée par Nice & Green lors de la cession des actions issues de la conversion des BSAR.

### Utilisation

Au jour du présent rapport financier, le programme a donné lieu aux tirages et conversions suivants :

Date d'émission BSAR	BSAR	Valeur des BSAR
19-avr.-21	1 à 50	1 000 000 €
17-mai-21	51 à 100	1 000 000 €
10-juin-21	101 à 150	1 000 000 €
24-juin-21	151 à 175	500 000 €
23-août-21	176 à 250	1 500 000 €
8-juin-22	251 à 300	1 000 000 €
<b>TOTAL EMIS</b>	<b>300</b>	<b>6 000 000 €</b>
solde à émettre	200	4 000 000 €
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>500</b>	<b>10 000 000 €</b>

Conversions			
Date de conversion des BSAR	# des BSAR	# d'actions dues à l'Investisseur	Prix de Conversion
26-avr.-21	1 à 25	379 046	1,3191 €
6-mai-21	26 à 50	407 763	1,2262 €
25-mai-21	51 à 67	314 436	1,0813 €
27-mai-21	68 à 84	319 669	1,0636 €
2-juin-21	85 à 100	300 864	1,0636 €
14-juin-21	101 à 118	325 526	1,1059 €
25-juin-21	119 à 175	1 021 322	1,1162 €
23-août-21	176 à 250	1 424 230	1,0532 €
23-juin-22	251 à 268	497 856	0,7231 €
<b>TOTAL DES ACTIONS DUES :</b>		<b>4 990 712</b>	

L'engagement d'émettre et de souscrire le solde non émis des BSAR a été considéré comme étant un « forward » (contrat à terme) au sens d'IFRS 9 a été comptabilisé à la juste valeur par compte de résultat et donné lieu à l'enregistrement d'un dérivé passif courant s'élevant à 254 K€ au 30 juin 2022.

#### 11.4 Prêt innovation Bpifrance

Le 7 mars 2016, la société a signé un prêt innovation avec Bpifrance pour un montant de 1 500 K€ Cet emprunt a les caractéristiques suivantes :

- Retenue de garantie de 75 K€ en tant que gage espèces,
- Taux d'intérêts : TME (taux moyen mensuel de rendement des emprunts de l'Etat à long terme) majoré de 4,3%
- Echancier de remboursement :
  - 8 trimestres de différé d'amortissement de capital jusqu'au 31 mars 2018,
  - 20 trimestres d'amortissement du capital de 75 K€ entre le 30 juin 2018 et le 31 mars 2023

Ce financement bénéficie :

- D'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt Pour l'Innovation à hauteur de 30% de l'encours du crédit ;
- D'une garantie du Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 50% de l'encours du crédit

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde, l'amortissement du capital avait été stoppé au 12 février 2020, le solde dû en capital au 30 juin 2021 s'élevant toujours à 975 K€. Son remboursement a fait l'objet d'un rééchelonnement validé par le tribunal de Commerce de Créteil le 24 mars 2021. Le nouvel échancier de remboursement du capital sur 9 ans s'établit comme suit :

Date effective de remboursement	Remboursement du capital effectué
24 mars 22	19 500 €
Date prévue de remboursement	Remboursement du capital prévu
24 mars 23	48 750 €
24 mars 24	48 750 €
24 mars 25	48 750 €
24 mars 26	48 750 €
24 mars 27	107 250 €
24 mars 28	214 500 €
24 mars 29	263 250 €
24 mars 30	175 500 €
<b>TOTAL REMBOURSEMENT CAPITAL</b>	<b>975 000 €</b>

La retenue de garantie de 75 K€ s'imputera sur les derniers remboursements.

Les intérêts courus et provisionnés au 30 juin 2022 s'élèvent à 109 K€.

## 11.5 Dettes financières au titre du droit d'utilisation

EVOLUTION DES DETTES FINANCIERES - DROIT D'UTILISATION	Montants en K€
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>298</b>
(+) Augmentation de la dette financière relative au droit d'utilisation (IFRS 16)	20
(-) Diminution de la dette financière relative au droit d'utilisation (IFRS 16)	(53)
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>265</b>

## 11.6 Maturité des dettes

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

MATURITE DES DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (Montants en euros)	Au 30 juin 2022			
	Montant brut	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Dérivé passif	254 365	254 365	-	-
Emprunts obligataires	2 779 763	634 119	2 145 644	-
Emprunt Bpifrance	1 064 090	157 340	253 500	653 250
Avances COFACE	53 117	12 577	40 541	-
Dettes obligations locatives (IFRS 16)	264 873	107 159	157 714	-
<b>Total dettes financières</b>	<b>4 416 209</b>	<b>1 165 560</b>	<b>2 597 399</b>	<b>653 250</b>
<i>Dérivé passif courant</i>	<i>254 365</i>			
<i>Dettes financières courantes</i>	<i>911 195</i>			
<i>Dettes financières non courantes</i>	<i>3 250 649</i>			

MATURITE DES DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (Montants en euros)	Au 31 Décembre 2021			
	Montant brut	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Dérivé passif	327 987	327 987	-	-
Emprunts obligataires	3 061 828	599 137	2 462 691	-
Emprunt Bpifrance	1 059 596	104 096	195 000	760 500
Avances COFACE	52 928	12 123	40 805	-
Dettes obligations locatives (IFRS 16)	298 151	148 262	149 889	-
<b>Total dettes financières</b>	<b>4 800 490</b>	<b>1 191 605</b>	<b>2 848 385</b>	<b>760 500</b>
<i>Dérivé passif courant</i>	<i>327 987</i>			
<i>Dettes financières courantes</i>	<i>863 618</i>			
<i>Dettes financières non courantes</i>	<i>3 608 885</i>			

## Note 12 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective de la Métallurgie

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français Les salariés de la filiale située aux Etats-Unis bénéficient du régime à cotisations définies dit « 401k ». A ce titre, aucune provision n'est à comptabiliser par la Société

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES	30/06/2022	31/12/2021
Convention collective	Métallurgie	
Taux d'actualisation	2,58%	0,87%
Age de départ à la retraite	65 - 67 ans	65 - 67 ans
Augmentation annuelle future des salaires	1,00%	1,00%
Table de mortalité	INSEE 2019	INSEE 2017
Rotation du personnel	Moyen (Turn-over moyen)	Moyen (Turn-over moyen)

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>49 703</b>
Coûts des services passés	2 856
Coûts financiers	572
Ecarts actuariels	(12 255)
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>40 876</b>

## **Note 13 : Subventions et financements publics**

A l'exception du Crédit Impôt Recherche présenté au compte de résultat en subvention au niveau des « coûts de Recherche et Développement », la Société n'a pas bénéficié d'autre subvention au titre du premier semestre 2022.

## **Note 14 : Passifs courants**

### **14.1 Provisions**

#### **Principes comptables**

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est l'estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a comptabilisé une provision pour risques à hauteur de 40 K€ dont l'impact au compte de résultat est présenté en autres charges opérationnelles non courantes.

## 14.2 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

<b>DETTE FISCAL ET SOCIAL</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Dettes auprès des organismes sociaux	561 515	526 025
Congés payés	138 330	148 498
Etat, charge à payer	83 002	91 059
Rémunérations	49 662	9 895
Autres dettes fiscales et sociales	23 433	29 163
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>855 942</b>	<b>804 640</b>

## 14.3 Autres passifs courants

Les autres passifs s'analysent comme suit et regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des tiers :

<b>AUTRES CREDITEURS ET DETTES DIVERSES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Commissions	94 134	76 930
Rémunération de l'activité du conseil d'administration	-	12 000
Divers	151 234	110 710
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>245 368</b>	<b>199 640</b>

## Note 15 : Chiffre d'affaires

### Principes comptables

La norme IFRS 15 est d'application obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La Société comptabilise le chiffre d'affaires à la date à laquelle le client a obtenu le contrôle du bien ou du service des produits lorsqu'elle transfère le contrôle des biens et services promis au client.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à hauteur de la rémunération à laquelle elle s'attend à avoir droit, en échange des biens ou services fournis. Les contreparties variables hautement probables ainsi que les composantes financières significatives sont incluses dans le prix de la transaction.

La Société a effectué une revue de ses contrats et n'a pas détecté de contreparties variables significatives, telles que des clauses spécifiques de retours. Par ailleurs, la Société n'accorde pas ou ne bénéficie pas de financement particulier dans le cadre de ses contrats.

En application d'IFRS 15, le chiffre d'affaires de la Société est toujours reconnu à une date spécifique (« at a point time ») :

- **Ventes de produits de la gamme PediGuard et de modules DSG aux partenaires pour la vis intelligente ; vente de sets réutilisables pour les PediGuard Threaded ou les vis DSG :**
  - le transfert de propriété et la reconnaissance du revenu interviennent lors de l'enlèvement des marchandises chez SpineGuard à la livraison ou bien, pour les produits en stock de consignation, à la réception d'un bon d'intervention chirurgicale (« use form ») accompagné d'un numéro de commande du client.
  - dans le cas des ventes via des agents commerciaux, les commissions sont enregistrées en « frais des Ventes, Distribution et Marketing » de façon concomitante.



- **Commissions liées à l'activité d'agence pour la société Zavation pour les vis DSG** : Sur la base du rapport d'activité mensuel reçu par SpineGuard (J+5 ouvrable)
- **Accords de licence ou de distribution sous forme de termes initiaux (upfront payment) ou de paiements d'étapes (milestone payments)** : selon les modalités contractuelles.

Le chiffre d'affaires par zone géographique pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021 est le suivant :

CA PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (Montants en euros)	30/06/2022	30/06/2021
Etats-Unis	1 776 215	1 575 368
Reste du monde	770 009	652 008
<b>Total chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>2 546 224</b>	<b>2 227 377</b>

Unités vendues (en nombre)	Semestre clos au 30/06/2022	Semestre clos au 30/06/2021
Etats Unis	1 340	1 293
Europe	1 071	1 092
Amérique Latine	270	161
Asie Pacifique	61	80
Moyen Orient	106	105
<b>Total nombre d'unités vendues</b>	<b>2 848</b>	<b>2 731</b>

Aux États-Unis, le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2022 a augmenté de 5% pour s'établir à 1.105 K\$ vs. 1 054 K\$. L'activité est restée impactée de façon hétérogène géographiquement par la pandémie du COVID-19 et reprend progressivement. Le renforcement de l'infrastructure commerciale américaine s'est poursuivi avec le recrutement d'un General Manager et d'un nouveau manager des ventes.

Dans le reste du monde, la hausse semestrielle est de 18% à 770K€ vs. 652K€, le premier et le deuxième trimestres 2022 sont les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> trimestres de hausse consécutive. L'Europe est stable avec la France et la Grèce qui maintiennent une belle dynamique. Des signes positifs de reprises existent sur l'Amérique Latine. La reprise est plus lente en Asie et au Moyen-Orient.

## Note 16 Détails des charges et produits par fonction

### 16.1 Ventes, Distribution & Marketing

VENTES, DISTRIBUTION ET MARKETING (Montants en euros)	30/06/2022	30/06/2021
Royalties	(176 717)	(231 593)
Transport	(81 901)	(57 731)
Commissions	(547 531)	(477 922)
Charges de personnel	(511 076)	(310 588)
Frais de déplacements	(92 595)	(16 905)
Formation laboratoires	(4 218)	(577)
Conseils cliniques et études	(52 561)	(47 022)
Honoraires de conseils (chirurgiens)	(124 999)	(187)
Dépenses marketing	(129 724)	(61 710)
Paiement fondés sur des actions	(105 436)	(48 854)
<b>Frais Ventes, Distribution et Marketing</b>	<b>(1 826 755)</b>	<b>(1 253 089)</b>

Les royalties, frais de transport et commissions sont très largement proportionnellement liés au chiffre d'affaires. Les charges de personnel reflètent les investissements importants aux Etats-Unis. Les frais de déplacement reprennent progressivement en relation directe avec les activités commerciales et de formation et la participation à de nombreux congrès en présentiel après en règle générale deux années d'annulations. Le conseil scientifique (SAB) a pu également se réunir en présentiel pour la première fois depuis 2018. Les dépenses marketing se concentrent sur les actions de promotion de la nouvelle plateforme DSG Connect.

### 16.2 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2022	30/06/2021
Charges de personnel	(363 195)	(325 706)
Frais de déplacements	(22 984)	(5 147)
Conseils réglementaires et qualité	(152 626)	(137 394)
Frais de recherche et développement	(37 954)	(45 525)
Capitalisation des frais de R&D	203 627	148 849
Amortissement des frais de R&D capitalisés	(42 187)	(117 738)
Amortissement brevet	(30 700)	(25 000)
Paiement fondés sur des actions	(51 048)	(41 651)
<b>Frais de Recherche et Développement</b>	<b>(497 068)</b>	<b>(549 312)</b>
Crédit d'impôt recherche	27 718	75 564
<b>Subventions</b>	<b>27 718</b>	<b>75 564</b>

L'activité est importante sur les projets en cours notamment sur la robotique dans le cadre du consortium européen FAROS. Les activités réglementaires ont également été significatives avec les activités de la préparation à la nouvelle réglementation européenne dite MDR et à la certification renouvelée de notre marquage CE. Matérialisant les progrès effectués et l'effort consenti sur les projets FAROS et perceuse universelle (projet SUD), la Société a capitalisé 204K€ sur le semestre non encore amorti. Les amortissements relatifs à certains programmes de R&D ont pris fin en 2021 et expliquent la diminution sur le semestre. La quote-part de crédit impôt recherche imputable

directement aux projets devant être capitalisés a été reconnu en moins des frais de développement capitalisés à l'actif. Ainsi, la Société a enregistré à l'actif un montant net de 145 K€.

### 16.3 Coûts administratifs

<b>COÛTS ADMINISTRATIFS (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
Charges de personnel	(352 455)	(404 591)
Frais de déplacements	(14 244)	(3 800)
Dépenses de bureau et informatique	(112 491)	(152 955)
Juridique et Audit	(203 358)	(125 481)
Assurance	(21 661)	38 191
Dotations aux amortissements et provisions	(68 829)	(63 319)
Paiement fondés sur des actions	(61 500)	(67 369)
<b>Coûts Administratifs</b>	<b>(834 538)</b>	<b>(779 324)</b>

En 2021, la Société avait bénéficié d'un abandon de créances le cadre du plan de sauvegarde et du profit exceptionnel de 68 K€ sur le contrat d'assurance Bpi Export sur la Russie arrivé à son terme. Cet évènement positif ne s'est pas reproduit en 2022. Le loyer du siège de Vincennes a connu une augmentation indicielle de près de 7%. Le cout des deux premières assemblées générales, dont la seconde s'est tenu le 30 juin 2022 sont supérieurs à celles de 2021 qui avait nécessité une 3<sup>ème</sup> convocation en septembre 2021. Sur l'exercice, ces frais devraient néanmoins être inférieurs à 2021.

### Note 17 : Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2022, les autres charges opérationnelles non courantes s'élèvent à 40 K€ en lien avec une provision pour risques contre 90 K€ au 30 juin 2021 en lien avec les coûts des procédures de sauvegarde en France et de Chapter 11 aux Etats-Unis .

### Note 18 : Produits et charges financiers, nets

<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
Variation de la juste valeur du dérivé passif	73 622	(230 340)
Charges financières	(273 810)	(226 370)
Produits financiers	-	364 058
(Pertes) et gains de change	53 333	43 138
<b>Total produits et charges financiers</b>	<b>(146 856)</b>	<b>(49 515)</b>

Les charges financières sont constituées essentiellement des intérêts sur le prêt Innovation Bpifrance et des intérêts sur l'emprunt obligataire (Cf Note 11)

### Note 19 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2021, le Groupe n'a pas reconnu d'impôts différés actif au 30 juin 2022 pour la société française. Au 31 décembre 2021, après une analyse des perspectives d'utilisation des déficits de la société américaine par le management à fin 2021, le déficit fiscal de la filiale américaine a été partiellement activé à hauteur de 261 k€ au 31 décembre 2021. La Société a retenu un horizon de 3 ans (2022 à 2024) en intégrant une probabilité de réalisation des bénéfices taxables de la filiale américaine.

## Note 20 : Parties liées

### 20.1 Contrats

La Société a mis en place des contrats de consulting et de royalties avec certains administrateurs :

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Contrat de redevances avec Maurice Bourlion</b>		
Conclu en Novembre 2006.		
Maurice Bourlion reconnaît pleine et entière propriété sur certains brevets et renonce à tout droit de propriété sur lesdits brevets, en contrepartie de quoi, la Société paie à Maurice Bourlion une redevance de 2.5% du prix de vente HT de tout dispositif livré ou transmis	119 291	137 460

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un accord de cession totale des droits de Maurice Bourlion sur les inventions concernant le brevet ULTRASONS a été mis en place. Le prix de cession de 156 K€ a été payé à hauteur de 56 K€ sur la période. Dans le cadre de la souscription à une augmentation de capital par Maurice BOURLION, le solde de 100 K€ a été utilisé en tant que compensation avec sa dette vis-à-vis de la société.

### 20.2 Rémunérations des dirigeants

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante de la Société, avec sa filiale. Aucun avantage à court terme ou postérieur à l'emploi n'est octroyé aux membres du Conseil d'administration.

Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration s'analysent de la façon suivante (en euros) :

Rémunération des membres du conseil d'administration	30/06/2022	30/06/2021
Rémunérations brutes fixes versées aux mandataires sociaux	163 628	141 209
Avantages en nature	2 185	2 185
Rémunération de l'activité des autres membres du conseil d'administration	30 000	20 000
<b>TOTAL hors paiements fondés sur des actions</b>	<b>195 813</b>	<b>163 394</b>
Paiements fondés sur des actions		
<b>TOTAL</b>	<b>195 813</b>	<b>163 394</b>

## **Note 21 : Résultat par action**

### **Résultat de base**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA et options de souscription) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

<b>RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
Résultat de l'exercice	(1 175 925)	(831 800)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	30 162 768	25 391 266
<b>Résultat de base par action (€/action)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,03)</b>
<b>Résultat dilué par action (€/action)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,03)</b>

## **Note 22 : Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022 n'ont pas changé de façon significative sur la période.

## **Note 23 : Effectifs**

La Société employait 21 personnes au 30 juin 2022 contre 18 personnes au 31 décembre 2021 et 14 personnes au 30 juin 2021.

## **Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture**

12 septembre 2022 : SpineGuard et Omnia Medical LLC, spécialisée dans le développement de solutions innovantes pour des techniques chirurgicales cliniquement prouvées, ont annoncé la signature d'un accord de co-développement et de commercialisation exclusive dans le domaine de la chirurgie du rachis de l'adulte aux Etats-Unis. Ce partenariat porte sur deux dispositifs novateurs : un système de vis pédiculaires intelligentes et un instrument de perçage pour la fusion ilio sacrée intégrant, tous deux la technologie DSG (*Dynamic Surgical Guidance*) de guidage chirurgical en temps réel sans recours aux rayons X, de SpineGuard.